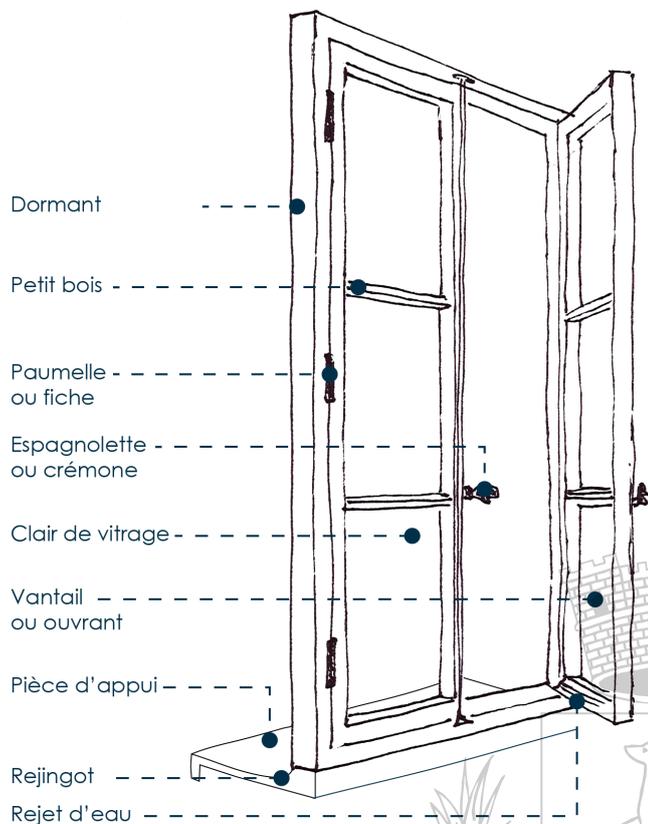


Les fenêtres

Les fenêtres sont un des éléments essentiels de la qualité d'ordonnement des façades cagnoises. Leurs compositions, leurs dimensions, leurs caractéristiques techniques, rythment et qualifient la sobriété de ces façades généralement verticales, lisses et linéaires.



Le vocabulaire de la fenêtre



Les fenêtres

Partie intégrante de la composition et de l'ordonnance de la façade, la fenêtre obéit à la fois aux fonctions d'éclairage, d'aération et de protection. La fenêtre est un élément important de l'expression architecturale au même titre que les bandeaux, moulures, corniches... Elle appartient ainsi à l'histoire du bâtiment et en permet souvent la datation.

Aujourd'hui, avec le changement des techniques et l'apparition des matériaux modernes, le remplacement systématique des fenêtres anciennes se généralise dans un souci de normalisation, trop souvent inadapté au bâti ancien et dommageable pour le patrimoine traditionnel.

La fenêtre dans le Haut-de-Cagnes est traditionnellement en bois, un matériau durable, car réparable et adaptable. A Cagnes-sur-Mer, elle est toujours peinte pour protéger le bois.

Le découpage des vitrages en carreaux par des petits bois mortaisés participe du dessin de la façade. Généralement à deux vantaux, les fenêtres sont divisées en petits carreaux au XVIII^e siècle. Au XIX^e siècle et au XX^e siècle, on trouve trois ou quatre carreaux par vantail.

Faire les bons choix

Avant tous travaux, il est important d'évaluer l'intérêt de remplacer les fenêtres. Pour améliorer leurs performances thermiques ou acoustiques, une approche globale de l'amélioration du confort de votre habitation permettra de hiérarchiser les travaux prioritaires: renforcement de l'isolation des combles, des planchers bas et des fenêtres (dont les déperditions thermiques représentent respectivement 30 %, 15 % et 13% des déperditions totales du bâti ancien).

La conservation ou la restauration d'une menuiserie de fenêtre permet de conserver le dormant, l'ouvrant et les volets intérieurs sans dégrader d'éventuelles boiseries intérieures ou autre décor. Il n'est pas opportun de changer des menuiseries anciennes de caractère, au risque d'altérer irrémédiablement la qualité et la valeur de l'édifice. On préférera une solution de réparation ou de restauration.

Des travaux simples et économiques sont possibles afin d'améliorer les performances acoustiques et thermiques des menuiseries anciennes sans les remplacer : la pose ou le remplacement des joints, le creusement des feuillures pour intégrer un vitrage isolant plus épais, la pose d'un survitrage intérieur ou d'une double fenêtre intérieure, autant de solutions préservant l'esthétique de la fenêtre d'origine et sa valeur patrimoniale. Un artisan menuisier saura vous conseiller.

Lorsque le remplacement des fenêtres s'impose, veillez à **reproduire la forme, les proportions, la**

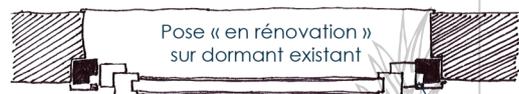
Faire les bons choix

finesse des profils et la découpe des vitrages de la fenêtre d'origine. Ces éléments participent à l'harmonie et à la composition de la façade. Favorisez toujours une pose traditionnelle en feuillure. Attention, les poses "en rénovation" sont dommageables : aspect extérieur plus épais, réduction du clair de vitrage.

Techniquement et esthétiquement, le bois est le matériau le plus compatible avec le bâti ancien. Il permet d'obtenir des formes, sections, profils, couleurs, identiques aux menuiseries anciennes et d'adapter facilement la fenêtre aux irrégularités du bâti ancien.

Interdit au PLUm sous peine d'astreinte:

Ne pas utiliser de matériaux inadaptés, tel que le PVC, ou même l'aluminium dans le Haut de Cagnes.



La feuillure du dormant d'origine est parfois comblée avec une latte bois. La largeur de fenêtre est réduite.



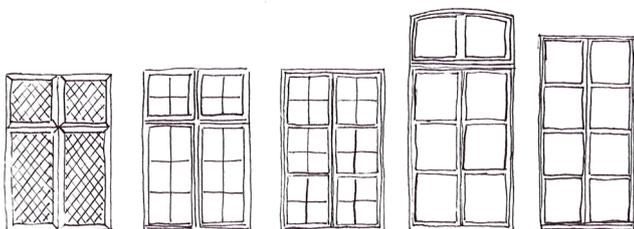
Patrimoine

Un témoin de l'histoire de l'architecture

La conservation d'une fenêtre ancienne est dictée par son intérêt patrimonial et historique. Les menuiseries d'origine sur un immeuble étant de plus en plus rares, leur conservation est d'autant plus importante. Il faut ainsi privilégier la conservation des menuiseries anciennes quand leur état le permet ou leur rénovation.

Apprendre à reconnaître les baies :

1. **Fenêtre XVI^e siècle** : baie à meneau et traverse en pierre, menuiseries rares à préserver.
2. **Fenêtre fin XVII^e siècle** : croisées à meneau, les vitraux de petits modules sont remplacés par de plus grands carreaux rectangulaires fabriqués par les premières manufactures de verre.
3. **Fenêtre XVIII^e siècle** : le développement du verre et le souci de mieux éclairer inaugurent la réalisation de hautes baies avec petits bois. Apparition de l'espagnolette.
4. **Fenêtre XIX^e siècle** : le verre s'affine et la fenêtre s'agrandit, l'étanchéité se perfectionne.
5. **Fenêtre XX^e siècle** : les vitrages continuent de s'agrandir, généralisation de la crémona comme système de fermeture.



○ 1 ○ 2 ○ 3 ○ 4 ○ 5

Fiche conseils de Cagnes-sur-Mer | Centres anciens



Le saviez-vous ?

Le bois a une durée de vie plus importante que le PVC

Les menuiseries en PVC ont une durée de vie limitée à 30 ans pour les meilleures d'entre elles (source référentiel Cerqual Qualitel Habitat & Environnement). Celles des menuiseries en bois de feuillus (chêne, châtaignier, hêtre) peut atteindre plus de 100 ans, avec un entretien limité à une nouvelle peinture tous les 10 ans. Contrairement au PVC, les menuiseries en bois peint offrent la possibilité d'une infinité de couleurs, modifiables et renouvelables à volonté. Enfin le bois est un matériau naturel renouvelable dont la mise en œuvre consomme peu d'énergie. A l'inverse le PVC, possède une empreinte écologique très élevée, sa production est très toxique pour l'environnement et son recyclage quasiment impossible et très polluant. Ainsi plusieurs pays comme l'Allemagne, l'Autriche, le Danemark et la Suède en ont même interdit l'utilisation. C'est également le cas dans les centres anciens de Cagnes-sur-Mer.



Energie & Climat

Les performances thermiques d'une fenêtre dépendent de la nature des menuiseries, du vitrage et des éléments d'occultation. Elle génère des apports de chaleur solaire si elle est bien orientée.

La réglementation thermique relative aux interventions sur des bâtiments existants (arrêté du 22 mars 2017) fixe des performances minimales à atteindre en cas de remplacement de menuiseries: le coefficient de transmission thermique U_w des nouvelles fenêtres doit être inférieur ou égal à 1,9 W/m².K. Lorsque la fenêtre ou la porte-fenêtre est munie de volets, cette exigence peut être satisfaite en prenant en compte leur résistance thermique additionnelle. Pour de meilleures performances thermiques, optimisez votre investissement en respectant un $U_w \leq 1,3$ W/m².K et un $S_w \geq 0,36$.



Point réglementaire

- Le remplacement des fenêtres peut modifier l'aspect extérieur d'un bâtiment. À ce titre, les travaux doivent en faire l'objet d'une déclaration préalable en mairie avant toute exécution.
- **Menuiseries PVC interdites.** Les fenêtres seront en bois ou mixtes.
- La conservation et la restauration des éléments d'origine sera privilégiée.
- Les menuiseries existantes pourront être remplacées par une menuiserie qui conservera et retrouvera les dispositions originales (petit bois, nombre de vantaux, épaisseurs, ...). Elles seront en bois et seront peintes (couleur blanc interdit). Les appuis de fenêtre seront en pierre (ardoise, marbre) ou en terre cuite (parefeuilles). Les vitrages réfléchissants « miroir » sont interdits.
- Les fenêtres respecteront les proportions des ouvertures traditionnelles. La surface des percements devra être inférieure aux surfaces maçonnées.

→ Toutes les informations réglementaires sont à retrouver dans le règlement et au cahier des prescriptions architecturales du PLUm.

EN COMPLEMENT DE LA FICHE 05



04 Modénatures et encadrements



06 Les volets



17 La couleur



18 Les palettes de couleurs

POUR ALLER PLUS LOIN



01 Les façades enduites



02 Les finitions d'enduits



07 Les portes

+ Lexique technique

La ville de Cagnes-sur-Mer met ces fiches conseils à votre disposition pour vous guider dans vos travaux.

Chaque intervention sur les façades de nos centres anciens et urbains compte et participe à l'harmonie du paysage urbain. Au cœur du Haut-de-Cagnes, l'intérêt particulier et l'intérêt général doivent être conjugués pour créer le cadre de vie que nous recherchons tous.

Ces fiches ont pour but d'aider chaque particulier dans ses projets en permettant d'allier qualité architecturale et environnementale avec la préservation et la valorisation du patrimoine architectural, urbain et paysager cagnois.

LES FICHES CONSEILS PATRIMOINE DE CAGNES-SUR-MER

- 01 | Les façades enduites
- 02 | Les finitions d'enduits
- 03 | Murs en galets hourdés
- 04 | Modénatures et encadrements
- 05 | Les fenêtres
- 06 | Les volets
- 07 | Les portes
- 08 | Les ferronneries
- 09 | Les clôtures
- 10 | Devant la maison
- 11 | Pavages et calades
- 12 | Toitures en tuiles canal
- 13 | Les débords de toiture
- 14 | Devantures commerciales en feuillure
- 15 | Les enseignes
- 16 | Intégration des éléments techniques
- 17 | La couleur
- 18 | Les palettes de couleurs

> à télécharger sur le site de la **Ville de Cagnes-sur-Mer**
www.cagnes-sur-mer.fr

Pour en savoir plus

Renseignements par téléphone au Service Droit des Sols – Habitat
au 04 93 22 19 45



Ville de Cagnes-sur-Mer